



Québec, le 10 novembre 2015

Madame Nadia Turcotte
Conseillère régionale en aménagement du territoire
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
337, rue Moreault, 2^e étage
Rimouski (Québec) G5L 1P4

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de
Rimouski-Neigette**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

1. Dans le document DT1, p. 122 de la documentation relative au projet sous examen, il est mentionné par un représentant du MDDELCC qu'une étude a été amorcée, au MAMOT, sur la valeur des résidences aux abords des parcs éoliens. La commission vous demande de lui préciser où en est cette étude et quelles sont, si elle n'est pas terminée, ses conclusions intérimaires à ce stade-ci. Veuillez fournir l'historique de cette initiative et des étapes franchies jusqu'ici.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le lundi 16 novembre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission